

ÉRADICATIONS DU RAT



 **BUDGET : 957 000 € (114,3 Millions XPF)**

 **PARTENAIRES :**

Envico Technologies Ltd



 **DURÉE D'INTERVENTION : août 2020 - septembre 2024**

SYNTHÈSE

 Des opérations d'éradication du rat ont été mises en œuvre sur des îlots de Polynésie française et à Wallis et Futuna pour préserver les espèces et les écosystèmes natifs menacés par ces rongeurs.

Les principaux objectifs sont de renforcer la résilience des communautés d'Ua Pou et de Wallis et de préserver les populations d'espèces natives. Parmi celles-ci figurent des oiseaux marins qui nichent sur les îlots de l'archipel des Marquises ainsi que des oiseaux, des tortues, des crabes et des végétaux qui composent les écosystèmes des îlots du lagon de Wallis.

Au-delà de la protection des espèces directement menacées, les objectifs ont été de restaurer les équilibres et les services écosystémiques auxquels ces espèces participent, notamment par la fertilisation des récifs coralliens et des eaux côtières. Le projet a visé l'amélioration de la sécurité alimentaire, en réduisant les dommages causés aux cultures vivrières, ainsi que la diminution de risques de maladies véhiculées par les rats, telle la leptospirose.



Grâce à la formation et l'implication des acteurs locaux, ainsi qu'au recours à des techniques innovantes, trois îlots de l'archipel des Marquises et 13 îlots du lagon de Wallis sont désormais exempts de la présence du rat. Bien que tous les bénéfices écologiques de ces opérations ne soient pas encore pleinement connus, une recrudescence des populations de tortues et de crabes a déjà été observée sur les îlots de Wallis.

Après plus de quatre ans d'actions, le maintien des mesures de biosécurité et de surveillance sera crucial pour maintenir les bénéfices de l'action. Les réussites et les innovations du projet placent les territoires en bonne position pour relever des défis encore plus ambitieux à l'avenir.



CONTEXTE

Les rats ont un impact extrêmement important sur la biodiversité des îles du Pacifique. Omnivores, ils s'attaquent aux sites de nidification des oiseaux et des tortues, aux crustacées ainsi qu'à la végétation. Au-delà des impacts directs sur les espèces qu'ils attaquent, ces prédatations perturbent également le fonctionnement des écosystèmes terrestres et marins.

Les oiseaux terrestres et pélagiques comptent parmi les espèces pour lesquelles le rat représente la plus grande menace. En s'attaquant aux sites de nidification, il constitue l'une des causes primaires d'extinction des espèces d'oiseaux des îles du Pacifique. Dans les îlots lagonaires, il constitue également une menace pour les invertébrés, les tortues, dont il attaque les œufs, et pour la régénération des végétaux, en raison de sa consommation spécifique de certaines graines et fruits. Vecteurs de la leptospirose, les rats jouent également un rôle important dans la forte incidence de cette maladie infectieuse grave, voire mortelle. Avec 1 000 cas pour 100 000 habitants, Wallis et Futuna en présente le plus haut taux d'incidence au monde en 2014.

Des études récentes ont par ailleurs montré que l'éradication du rat dans certaines îles a entraîné des améliorations marquées de la biodiversité marine côtière. Le rétablissement des populations d'oiseaux de mer augmente les flux de nutriments vers le large, contribuant ainsi à une recrudescence de phytoplanctons, à la base de chaînes alimentaires marines. Dans les écosystèmes côtiers lagonaires, cet apport de nutriments contribue à l'amélioration de l'état écologique des récifs coralliens, leur permettant de mieux résister et de se remettre des épisodes de blanchissement, renforçant ainsi leur résilience face aux changements climatiques.

"les rats, cause primaire de perte de biodiversité dans le Pacifique"

Dans l'archipel des Marquises en **Polynésie française**, le projet s'est inscrit dans une dynamique d'éradication des rongeurs réussie sur d'autres îlots (Teuaua à Ua Huka) et à venir dans les prochaines années (Hatuta'a à Nuku Hiva ou Fatu Huku à Hiva Oa). Il vise à contribuer au maintien de l'intégrité du bien en préservant un attribut correspondant à l'un des trois critères environnementaux du dossier d'inscription des Marquises au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, obtenu en juillet 2024, et appuie la Déclaration de Valeur Universelle.

À **Wallis et Futuna**, l'intervention sur les îlots du lagon de Wallis représente la première opération visant à l'éradication des rats. Elle constitue en cela une première étape pour la montée en compétences des services territoriaux et des partenaires de terrain.



ENJEUX & OBJECTIFS

L'éradication du rat d'îlots est un processus complexe qui doit être conduit de manière rigoureuse pour éviter la reconstitution de populations à partir de quelques survivants, se prémunir d'impacts potentiellement négatifs sur les espèces protégées ou la santé humaine et prévenir une ré-invasion ultérieure. Ce processus peut s'avérer coûteux en raison des moyens humains et matériels nécessaires, d'autant plus que les sites concernés sont souvent difficiles d'accès.

L'intervention d'organismes spécialisés, capables de former et accompagner techniquement les services techniques des territoires, a été jugée cruciale pour garantir la réussite des opérations. Ces interventions ont été renforcées par un appui financier ponctuel, pour la restauration des écosystèmes.



L'ÉRADICATION DU RAT RÉPOND À 5 OBJECTIFS :

- Préserver les populations d'oiseaux nicheurs présentes sur les îlots de Marquises
- Préserver les oiseaux, invertébrés et végétaux indigènes des îlots de Wallis
- Restaurer les fonctions écosystémiques perturbées par la présence du rat
- Renforcer la résilience des communautés
- Réduire les risques sanitaires liés à l'interaction avec le rat

RÉSULTATS

Le projet a permis l'éradication du rat de trois îlots de l'archipel des Marquises en Polynésie française et de treize îlots à Wallis et Futuna. Couplées à des mesures de biosécurité pour éviter la réintroduction du rat, ces opérations ont ainsi contribué à la restauration de la biodiversité des îlots. Elles ont en outre permis de démontrer l'efficacité de techniques innovantes pour surmonter des contraintes topographiques et contribuent à ouvrir de nouvelles perspectives pour un Pacifique libre de prédateurs.

Dans l'archipel des Marquises en **Polynésie française**, une opération de dératisation a été menée sur trois îlots inhabités proches de l'île de Ua Pou (Motu Oa, Takae & Mokohe). Cette initiative visait principalement à protéger les oiseaux nicheurs, mais aussi à préserver la flore et les invertébrés attaqués par les rats.

"Des solutions innovantes et efficaces d'épandage de raticides par drone"

L'opération a représenté un véritable défi technique en raison de la topographie extrêmement escarpée des îlots. Après de nombreuses itérations, la solution retenue a été l'épandage de raticide par drone, une méthode choisie pour sa faisabilité et son coût après avoir écarté d'autres options. En septembre 2024, un an après l'opération d'éradication, une mission d'observation réalisée par la SOP Manu, a confirmé l'absence de rats sur les trois îlots et permis de recueillir des premières observations sur les résultats de l'action. Bien qu'il soit encore trop tôt pour mesurer l'ensemble des bénéfices, de nombreux puffins de Baillon, qui faisaient partie des espèces les plus menacées par les rats, ont été observés de retour vers leurs tanières. Ce succès devrait profiter aux 14 espèces d'oiseaux marins recensées sur les îlots et devrait fournir des conditions favorables au retour de deux espèces menacées de pétrels, qui n'ont pas été vues sur les îlots depuis 1995. Des améliorations ont également été observées sur les plantes natives, notamment rampantes, dont les fleurs et les graines sont rapidement mangées par les rats. Leur repousse devrait favoriser un meilleur habitat pour la faune locale, favorisant l'augmentation des populations de crabes terrestres et d'insectes.

Au-delà des bénéfices directs pour la faune et la flore locale, le retour à l'équilibre de ces écosystèmes insulaires aura des répercussions positives sur la sécurité alimentaire et la résilience des communautés locales. Les oiseaux marins, en ramenant des nutriments depuis la mer, contribuent à la productivité des eaux côtières, ce qui se traduit par une amélioration des ressources de pêche. De plus, la récolte d'œufs d'oiseaux, pratiquée de manière traditionnelle et encadrée par des objectifs de conservation, devrait pouvoir reprendre, renforçant ainsi les pratiques alimentaires locales.

Pour prévenir toute réintroduction accidentelle de rongeurs, des mesures de biosécurité ont été mises en place en collaboration avec les pêcheurs locaux. La communauté locale s'est également engagée à suivre de près le rétablissement des oiseaux de mer et des autres espèces indigènes garantissant ainsi la pérennité de cette réussite écologique.





Dans l'archipel de Wallis, 13 des 16 îlots du lagon de Wallis sont désormais exempts de vertébrés grâce aux interventions réalisées au cours des quatre années du projet. Ces actions ont déjà produit des résultats positifs, notamment une augmentation des éclosions de tortues imbriquées, qui ne sont plus perturbées par les rats ou les cochons, et une récrustation des populations de crabes terrestres sur les îles. Les techniques employées ont combiné l'épandage de rodenticide par voie manuelle et aérienne via l'utilisation de drones, selon les contraintes topographiques des îlots ciblés. L'épandage manuel, déployé sur les îlots les plus accessibles, a sollicité la mobilisation d'un nombre important de personnes, l'ensemble des îlots devant être recouvert d'au moins 25 kg d'appâts à l'hectare. Un plan de quadrillage avait été élaboré au préalable avec le positionnement de points d'épandage tous les 25 mètres. L'utilisation de drones pour appliquer l'appât, intervenue sur sept îlots, était une grande première pour Wallis et Futuna et représente désormais une méthode de référence pour la restauration d'autres îles.

"Des impacts déjà visibles pour les oiseaux marins, les tortues et les crabes terrestres"

Le projet a par ailleurs permis de réduire considérablement les populations de cochon dont la présence constituait un obstacle à la réussite des opérations d'éradication des rats, en plus des impacts directs liés à la prédateur d'oiseaux, de crabes et d'œufs de tortues. Les cochons, en consommant les appâts destinés aux rats, réduisaient leur efficacité, augmentant ainsi le risque de survie de certains individus de rats. Une cartographie de leur présence a permis de cibler des actions combinant piégeage et chasse professionnelle, accompagnée de chiens. Malgré l'échec du retrait de tous les individus sur Nuku'atea, la réduction du nombre d'individus sur cet îlot (110) et à Faioa (60) a généré des avantages significatifs pour la biodiversité qui perdureront pendant un certain temps.

Le travail de concertation territoriale a été un facteur de réussite important dans les deux territoires, notamment pour obtenir les autorisations d'intervention de la part des autorités coutumières et des propriétaires fonciers.

CHIFFRES CLÉS

3 îlots

avec une éradication confirmée aux îles Marquises

13 îlots

sur 16 exempts de rats à Wallis

14 espèces

d'oiseaux protégées en Polynésie française

170 cochons

ensauvagés retirés de Nuku'atea et de Faioa à Wallis

136 vols

de drones effectués sur 6 jours d'opérations aux îles Marquises

1ère opération

réussie d'épandage de raticide par drone à Wallis



TÉMOIGNAGES

TEHANI WITHERS

Société d'Ornithologie de Polynésie (SOP Manu)



Pendant les observations de nuit, nous avons vu de nombreux puffins de bâillon retourner vers leurs tanières, une espèce très affectée par les rats auparavant, en particulier ses œufs et ses poussins.

Pour la population marquisienne qui pêche autour de ces sites, la dératisation permettra d'avoir une ressource de nourriture plus durable dans le temps.



FAIPULE SOANE VAKALEPU

Chef coutumier du district de Mua à Wallis



L'envahissement des îlots par les cochons était une vraie menace pour la biodiversité. Il fallait donc agir de toute urgence. L'année dernière, la grande initiative du PROE, du service de l'environnement et de la chefferie visait à éradiquer les cochons en menant une campagne de chasse. Un plan audacieux et efficace qui a permis la régulation des cochons et le rétablissement de l'équilibre des écosystèmes dans les îlots. Nous nous félicitons du résultat qui est le fruit d'une bonne coordination entre nos différentes organisations.



ANTONY TALBONE

Agent technique espèces envahissantes du Service Territorial de l'Environnement de Wallis



Via PROTEGE, nos compétences ont été renforcées notamment grâce au partenariat avec Island Conservation. En parallèle de la préparation des opérations de dératisation des îlots, nous avons réalisé une prospection pour estimer la population des cochons. Je suis ainsi fier d'avoir participé via PROTEGE au premier projet de régulation des cochons sauvages sur les îlots du Territoire. Nous espérons pouvoir poursuivre ces actions sur les îles principales.



PERSPECTIVES ET PÉRENNISATION

En Polynésie française, les actions menées se sont inscrites dans la perspective de l'inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO de l'archipel des Marquises, qui a été adoptée fin juillet 2024. Le projet a ainsi contribué à préserver un attribut d'un critère environnement, qui a appuyé la déclaration de Valeur Universelle. Dans les prochaines années et sous l'impulsion de l'Inscription, les actions d'éradication des rongeurs prévues sur d'autres îlots pourront s'appuyer sur les retours d'expérience du projet PROTEGE. L'expérience acquise sur les îlots à Ua Pou servira de référence, notamment pour l'utilisation de drones dans des zones à topographie complexe.

À Wallis et Futuna, les dispositifs de surveillance et de biosécurité inter-îles et inter-îlots mis en place dans le cadre de PROTEGE ont visé à réduire le risque de ré-invasion et à pérenniser les bénéfices des éradications réalisées. Cependant, l'efficacité de ces dispositifs demeure cependant encore sujette à l'identification de financements pour assurer le maintien régulier des actions de sensibilisation et de relevage des pièges. Néanmoins, les progrès techniques et les succès d'opérations à plus grande échelle permettent d'envisager à terme l'éradication du rat de l'île d'Uvéa, ce qui réduirait considérablement le risque de ré invasion des îlots alentours.



RESSOURCES DOCUMENTAIRES



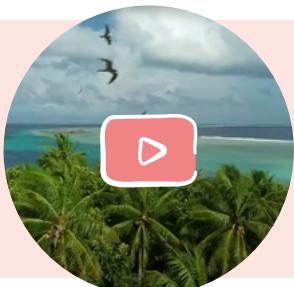
PROTEGE



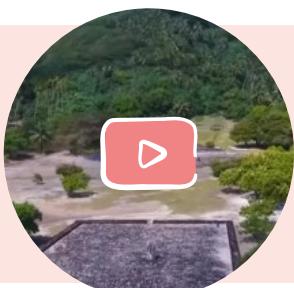
Scannez ou
cliquez pour
accéder aux
ressources



Renforcer la biosécurité inter-îles et dératiser les îlots de Wallis et Futuna



Rats ou Récifs
Espèces envahissantes et résilience
climatique dans le Pacifique



Emission « Résilience » - Episode 4 :
Les espèces envahissantes, un fléau
pour la biodiversité.

Version
courte



Version
longue



**Opérations de piégeage des cochons
sauvages à Nuku'atea, Wallis et Futuna**

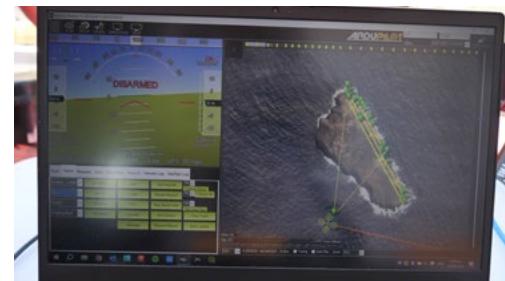


**Des nouvelles prometteuses pour la
conservation d'oiseaux marins à Ua Pou,
aux Marquises, un an après l'intervention
d'éradication du rat, Polynésie française**



- Griffiths, R & des Monstiers, B. (2019) - Restauration des îlots de Wallis – Rapport de mission 2019.
- Griffiths, R & des Monstiers, B. (2021) Operational Plan for the Eradication of *Rattus rattus* and *Rattus exulans*, *Sus scrofa domesticus* and *Felis catus* from Wallis islets, Wallis and Futuna.
- Des Monstiers, B. & Pagot, J. & Singh, C. (2024), Eradication du rat noir et du rat polynésien des îlots du lagon de Wallis par épandage manuel et aérien de raticide (Wallis et Futuna)
- Birdlife International & SOP Manu (2024) Ua Pou Islets Pacific Rat Eradication, Monitoring and Biosecurity, Marquesas Islands French Polynesia.





Retrouvez toutes les fiches de capitalisation au sujet des espèces exotiques envahissantes **en libre accès sur notre site.**



PROTeGe

PROJET RÉGIONAL OCÉANIEN DES TERRITOIRES POUR LA GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES

protege.spc.int/fr



La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du Programme Régional Océanien pour l'Environnement et de la Communauté du Pacifique et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.